

En tant que représentants de la coordination des intermittents et précaires de Charente–Maritime et du collectif unitaire Poitou-Charentes, nous exigeons l’abrogation de la convention UNEDIC, agréée le 26 juin par le gouvernement, mise en application depuis le 1er juillet.

Nous sommes tous, solidaires des chômeurs du régime général, des intérimaires, des intermittents du spectacle et des précaires.

Nous rappelons que 9 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté en France.

Aujourd’hui, 6 chômeurs sur 10 ne sont pas indemnisés, et cet accord ne fera qu’exclure davantage de chômeurs de l’indemnisation. L’accord qui vient d’être agréé a pour objectif la diminution des dépenses de l’assurance chômage, en passant par l’application de nouvelles règles, celles-ci visant à faire des économies sur le dos de ceux qui paient déjà « la crise ».

Ce pacte d’austérité génère 60 000 chômeurs supplémentaires

Nous, intermittents du spectacle nous voyons nos annexes mises à mal avec cette nouvelle convention. Des dizaines de milliers d’artistes et de techniciens ont déjà perdu leur droit et leur métier avec l’accord de 2003.

Nous sommes des travailleurs avec des spécificités et voulons rester dans le régime d’assurance chômage de solidarité interprofessionnelle.

Nous luttons pour que l’assurance-chômage devienne un véritable système de solidarité interprofessionnel. Des propositions pour un modèle social juste et économiquement viable existent.

Pendant 10 ans, l’ensemble des membres du gouvernement ont soutenu ces mêmes propositions. Et aujourd’hui, ils reconduisent le protocole UNEDIC de 2003, qu’ils dénonçaient il y a encore quelques mois, en l’aggravant !

Nous ne voulons pas de mesures d’assistanat de la part de ce même gouvernement. Nous sommes des artistes et des techniciens du spectacle et nous faisons vivre la culture en France et à l’étranger. France, pays des droits de l’homme, des arts et de la culture.

Nous ne renonçons pas !

Nos actions ne connaîtront pas de pause.

Ce que nous défendons, nous le défendons pour tous.

**CIP de Charente-Maritime**